

# Life's Good.

## LG ELECTRONICS CANADA INC. Plan d'accessibilité pluriannuel de la LAPHO 2024 - 2029

### Présentation du plan d'accessibilité

LG ELECTRONICS CANADA INC. est une organisation assujettie aux dispositions de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) ; Il a pour but d'assurer une plus grande accessibilité pour les Ontariennes et les Ontariens de toutes capacités. Depuis qu'elle est entrée en vigueur, LG ELECTRONICS CANADA INC. a été tenue de se conformer à ses dispositions, qui seront mises en œuvre progressivement entre 2010 et 2025. La LAPHO est la feuille de route de l'Ontario pour devenir sans obstacle d'ici 2025. Il comprend des normes d'accessibilité dans les domaines suivants :

- Service client;
- Information et communications ;
- Emploi;
- Transport; et
- Conception d'espaces publics.

En vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), les organisations situées en Ontario, y compris LG ELECTRONICS CANADA INC., sont tenues d'élaborer des plans d'accessibilité pluriannuels pour rendre l'Ontario accessible d'ici 2025. Le premier plan d'accessibilité pluriannuel de LG Electronics Canada Inc. (le « plan d'accessibilité ») couvrait la période de 2012 à 2017.

Ce plan d'accessibilité mis à jour décrit la conformité de LG ELECTRONICS CANADA INC. à la LAPHO et aux exigences établies par le Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (RNAI) entre 2018 et au-delà. LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à respecter les exigences de la LAPHO et à rendre ses locaux et ses services accessibles à tous les Ontariens. Ce plan est examiné et révisé dans le cadre d'un cycle d'examen régulier, et les versions mises à jour doivent être publiées au plus tard tous les cinq (5) ans.

Ce plan d'accessibilité est mis à la disposition de tous les employés de LG ELECTRONICS CANADA INC. et du public par l'intermédiaire de notre site Web externe et peut être demandé dans un format accessible sans frais en utilisant les coordonnées figurant à la fin du présent document.

Conformément aux exigences énoncées dans le RNAI, LG electronics Canada Inc. Volonté:

- Établir, examiner et mettre à jour le présent plan en consultation avec les personnes handicapées ;
- Publiez ce plan sur notre site Web
- Rendre compte, au besoin, sur son site Web de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce plan ;
- Fournir ce plan dans un format accessible, sur demande ; et
- Examinez et mettez à jour ce plan au moins une fois tous les cinq (5) ans.

## Déclaration d'engagement

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à assurer l'égalité d'accès et de participation des personnes de toutes capacités. LG ELECTRONICS CANADA INC. reconnaît le handicap tel que défini par la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Qu'il s'agisse d'un handicap physique, mental, d'un trouble du développement, d'un trouble d'apprentissage, d'un trouble permanent ou temporaire, LG ELECTRONICS CANADA INC. croit que tout le monde devrait être traité avec courtoisie, qu'il devrait se sentir le bienvenu et que son besoin de mesures d'adaptation liées à un handicap devrait être respecté chaque fois qu'il accède à LG ELECTRONICS CANADA INC. services et/ou installations.

LG ELECTRONICS CANADA INC. croit en l'intégration ; nous y parviendrons en éliminant et en prévenant les obstacles à l'accessibilité, et en respectant nos exigences en matière d'accessibilité en vertu de la législation sur l'accessibilité de l'Ontario afin d'offrir un environnement plus accessible pour tous.

Entre 2011 et 2017, LG ELECTRONICS CANADA INC. a lancé des procédures de conformité concernant le règlement sur les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et continue de faire des progrès importants dans l'identification et l'élimination des obstacles en ce qui a trait à la Norme pour les services à la clientèle. LG ELECTRONICS CANADA INC. s'est conformé aux exigences du Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées dans les domaines de l'emploi, de l'information et des communications et de la conformité des sites Web.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des initiatives d'accessibilité que LG ELECTRONICS CANADA INC. a mises en œuvre au cours des dernières années, à la suite de la conformité à la Norme pour les services à la clientèle et au Règlement sur les normes intégrées, ainsi que des initiatives de LG ELECTRONICS CANADA INC. visant à devenir un chef de file de l'industrie en matière d'accessibilité.

Le plan d'accessibilité pluriannuel couvrira toutes les exigences du service à la clientèle de la LAPHO et de la Norme d'accessibilité intégrée. LG ELECTRONICS CANADA INC. s'efforce de dépasser les attentes et de positionner l'entreprise comme un chef de file de l'industrie en matière d'accessibilité.

### Norme pour les services à la clientèle

État : Terminé/En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. a élaboré des politiques pour se conformer au Règlement 429/07 de la LAPHO – Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle. Le Règlement 429/07 établit des lignes directrices pour prévenir et éliminer les obstacles à l'accessibilité afin d'améliorer les services à la clientèle des agences. Le Règlement 429/07 exigeait que les organisations privées se conforment à la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle à compter du 1er janvier 2012.

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à offrir un service d'excellence à tous ses clients, y compris aux personnes handicapées. Nous avons mis en pratique les politiques de service à la clientèle, comme l'exige la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. La politique sur les normes de service à la clientèle de LG ELECTRONICS CANADA INC. décrit notre engagement à l'égard de l'accessibilité et l'état des réalisations pour chaque aspect de la norme de service à la clientèle.

### Réalisations en matière de service à la clientèle :

LG ELECTRONICS CANADA INC. a créé et mis en place un plan de service à la clientèle qui :

- Tenir compte du handicap d'une personne lorsqu'il communique avec elle

- Permet l'utilisation d'appareils fonctionnels sur le lieu de travail, comme les fauteuils roulants, les déambulateurs et les bouteilles d'oxygène
- Autorise les animaux d'assistance
- Accueille les personnes de soutien
- Informe les clients lorsque les services accessibles ne sont pas disponibles
- Invite les clients à donner leur avis

État : Terminé

LG ELECTRONICS CANADA INC. a formé le personnel sur l'accessibilité des services à la clientèle et a créé un processus continu pour former les nouveaux employés en ce qui a trait à la norme d'accessibilité pour les services à la clientèle.

État : Terminé

LG ELECTRONICS CANADA INC. a mis le plan de service à la clientèle par écrit et l'a mis à la disposition du public et des employés de LG Electronics Canada Inc.

- Le plan sera disponible dans des formats accessibles, sur demande

État : Terminé/En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de se conformer à la norme d'accessibilité en déposant des rapports sur l'accessibilité, au besoin.

État : En cours

### **Norme d'emploi : Information sur les interventions d'urgence sur le lieu de travail**

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à fournir aux clients des renseignements d'urgence accessibles au public sur demande. Nous fournirons également aux employés handicapés des renseignements individualisés sur les interventions d'urgence au besoin.

État : Terminé

LG ELECTRONICS CANADA INC. a créé un processus pour documenter les problèmes d'accessibilité pour les employés et pour documenter les renseignements individualisés sur les interventions d'urgence sur le lieu de travail, afin de se conformer à la Norme d'emploi de la LAPHO : Renseignements sur les interventions d'urgence sur le lieu de travail.

LG ELECTRONICS CANADA INC. a communiqué à tous les employés existants la possibilité de créer et de documenter des plans d'urgence individualisés pour ceux qui ont des problèmes d'accessibilité en cas d'urgence. LG ELECTRONICS CANADA INC. a fourni à tous les employés ayant des problèmes d'accessibilité en cas d'urgence des plans d'intervention d'urgence individualisés sur le lieu de travail.

État : En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à maintenir un milieu de travail sécuritaire pour tous les employés et continuera de documenter les plans d'urgence du lieu de travail et de réviser et d'examiner les plans d'urgence existants pour les employés qui ont besoin d'aide en matière d'accessibilité en cas d'urgence.

LG ELECTRONICS CANADA INC. examinera l'information sur les interventions d'urgence dans les cas suivants :

- l'employé change de lieu de travail ;
- nous examinons les besoins globaux de l'employé en matière d'adaptation ;
- Nous examinons les politiques d'intervention d'urgence de notre organisation.

## Exigences générales

### Formation

État : Terminé/En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. offre de la formation à tous les employés, bénévoles et autres membres du personnel sur les lois sur l'accessibilité de l'Ontario et sur le Code des droits de la personne de l'Ontario en ce qui concerne les personnes handicapées. La formation sera offerte de la manière qui convient le mieux aux fonctions des employés, des bénévoles et des autres membres du personnel. LG ELECTRONICS CANADA INC. a pris les mesures suivantes pour s'assurer que les employés reçoivent la formation nécessaire pour se conformer aux lois sur l'accessibilité de l'Ontario d'ici le 1er janvier 2015 et les nouveaux employés.

1. Offrir de la formation à tous les membres de LG ELECTRONICS CANADA INC. employés qui dispensent une formation sur :

- Les exigences en matière de service à la clientèle de la LAPHO et les normes intégrées qui s'appliquent à LG ELECTRONICS CANADA INC.
- Ce que vous devez faire en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario (en ce qui concerne les personnes handicapées)

2. LG ELECTRONICS CANADA INC. offre de la formation pour :

- tous les employés et bénévoles, y compris les postes rémunérés et non rémunérés ;
- toute personne qui participe à l'élaboration des politiques de l'organisation, y compris les gestionnaires, les hauts dirigeants, les administrateurs et les propriétaires ;
- toute personne qui fournit des biens, des services ou des installations au nom de la Société

LG ELECTRONICS CANADA INC. a exigé que les RH remplissent, documentent et conservent des dossiers pour toutes les formations obligatoires liées à l'accessibilité. Ces informations doivent être disponibles pour vérification si nécessaire.

La direction de LG ELECTRONICS CANADA INC. est responsable de la sensibilisation, de la réception et de la diffusion de l'information auprès des employés, de la réponse aux demandes des employés et de la détermination des lacunes et des obstacles à la prestation des services.

## Norme d'information et de communication

### Rétroaction

État : Terminé/En cours

Afin de se conformer à la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle de la LAPHO, LG ELECTRONICS CANADA INC. a mis en place un processus de rétroaction accessible pour recevoir et répondre aux commentaires des clients et des membres du public handicapés. Ce processus de rétroaction fait l'objet d'un suivi pour les courriels de rétroaction des clients reçus par l'intermédiaire du site Web de LG Electronics Canada Inc. LG ELECTRONICS CANADA INC. a confié tout problème ou toute plainte concernant l'accessibilité au gestionnaire de secteur approprié pour examen et/ou résolution.

Les mécanismes de réponse de LG ELECTRONICS CANADA INC. sont en place pour s'assurer que les commentaires sont traités en temps opportun et qu'ils permettent d'améliorer la façon dont LG ELECTRONICS CANADA INC. mène ses activités.

LG ELECTRONICS CANADA INC. a mis le processus de rétroaction à la disposition du public et est disponible dans des formats accessibles sur demande.

État : Terminé/En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. a pris les mesures suivantes pour s'assurer que les processus de rétroaction existants sont accessibles aux employés handicapés qui en font la demande :

- Créez un processus de rétroaction pour recevoir et répondre aux commentaires de nos employés.
- Rendez le processus de rétroaction accessible dans plusieurs formats, tels que le téléphone, le courriel, la poste et en personne.

État : Terminé/En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à répondre aux besoins de communication des personnes handicapées. Nous consulterons les personnes handicapées pour déterminer leurs besoins en matière d'information et de communication.

LG ELECTRONICS CANADA INC. a pris les mesures suivantes pour que tous les nouveaux sites Web et le contenu de ces sites soient conformes aux WCAG 2.0, niveau A.

- Fournissez des alternatives textuelles pour tout contenu non textuel afin qu'il puisse être modifié sous d'autres formes dont les utilisateurs ont besoin, telles que les gros caractères, le braille, la parole, les symboles ou un langage plus simple.
- Rendez toutes les fonctionnalités disponibles à partir d'un clavier.
- Pour toute information en mouvement, clignotant ou défilante qui (1) démarre automatiquement, (2) dure plus de cinq secondes et (3) est présentée en parallèle avec d'autres contenus, fournissez à l'utilisateur un mécanisme permettant à l'utilisateur de les mettre en pause, de les arrêter ou de les masquer, à moins que le mouvement, le clignotement ou le défilement ne fasse partie d'une activité où il est essentiel ; et
- Pour toute information de mise à jour automatique qui (1) démarre automatiquement et (2) est présentée en parallèle avec d'autres contenus, fournissez un mécanisme permettant à l'utilisateur de les mettre en pause, de les arrêter ou de les masquer ou de contrôler la fréquence de la mise à jour, sauf si la mise à jour automatique fait partie d'une activité où elle est essentielle.

État : Terminé/En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. prendra les mesures suivantes pour s'assurer que tous les renseignements accessibles au public sont rendus accessibles sur demande.

- Faites savoir au public que nous rendrons l'information accessible sur demande.
- Consultez les personnes qui demandent des renseignements accessibles afin de déterminer comment répondre à leurs besoins, dès que possible.

État : Terminé/En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. prendra les mesures suivantes pour que tous les sites Web et le contenu soient conformes aux WCAG 2.0 :

Pour les pages Web qui entraînent des engagements juridiques ou des transactions financières pour l'utilisateur, qui modifient ou suppriment des données contrôlables par l'utilisateur dans les systèmes de stockage de données :

- **Réversible** : Les soumissions sont réversibles.
- **Vérifié** : Les données saisies par l'utilisateur sont vérifiées pour détecter les erreurs de saisie et l'utilisateur a la possibilité de les corriger.
- **Confirmé** : Un mécanisme est disponible pour examiner, confirmer et corriger les informations avant de finaliser la soumission.

## Norme d'emploi

### Recrutement

État : Terminé

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à adopter des pratiques d'emploi équitables et accessibles. Nous avons pris les mesures suivantes pour informer le public et le personnel que, sur demande, LG ELECTRONICS CANADA INC. tiendra compte des besoins des personnes handicapées pendant les processus de recrutement et d'évaluation et lors de l'embauche.

- Faites savoir aux candidats que nous prendrons des mesures d'adaptation pour les personnes handicapées pendant le processus de sélection.
- Si un candidat à un emploi demande des mesures d'adaptation, consultez-le et apportez les ajustements qui répondent le mieux à ses besoins.
- Informer les candidats retenus de nos politiques d'adaptation pour les employés handicapés.

### Information pour les employés

État : Terminé/En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. a pris les mesures suivantes pour s'assurer que les employés connaissent les politiques de notre organisation en matière de soutien aux employés handicapés. D'ici le 1er janvier 2016, LG ELECTRONICS CANADA INC. :

- Nous avons veillé à ce que notre personnel connaisse les politiques de notre organisation en matière de soutien aux employés handicapés.
- Informer nos employés de ces politiques lorsque :
  - cette exigence entre en vigueur pour LG ELECTRONICS CANADA INC. ;

- lorsque nous embauchons de nouveaux employés ;
- lorsque nous changeons les politiques.

### **Processus d'adaptation des employés**

État : En cours

LG ELECTRONICS CANADA INC. prendra les mesures suivantes pour élaborer et mettre en place un processus d'élaboration de plans d'adaptation individualisés et de politiques de retour au travail pour les employés qui ont été absents en raison d'un handicap.

- Élaborer des plans d'adaptation individualisés et des politiques de retour au travail pour les employés qui se sont absentés en raison d'un handicap.
- Décrivez les mesures que nous prendrons pour aider nos employés à retourner au travail lorsqu'ils :
  - avoir été absent en raison d'un handicap, et
  - ont besoin d'une forme d'adaptation liée à un handicap pour retourner au travail.

État : En cours

Nous prendrons les mesures suivantes pour nous assurer que les besoins en matière d'accessibilité des employés handicapés sont pris en compte. LG ELECTRONICS CANADA INC. utilise des processus de gestion du rendement, de perfectionnement professionnel et de réaffectation.

- Rendez la gestion de la performance accessible en :
  - Examiner les plans d'adaptation de nos employés pour comprendre leurs besoins et voir si nous devons apporter des ajustements pour les aider à réussir ;
  - Rendre les documents de gestion du rendement, tels que les plans de rendement, disponibles dans des formats accessibles, tels que des gros caractères, sur demande ;
  - Fournir de la rétroaction et encadrer les employés d'une manière qui leur est accessible.
- Lorsque nous offrons des possibilités de perfectionnement professionnel, nous tiendrons compte des mesures d'adaptation dont nos employés handicapés pourraient avoir besoin pour :
  - d'acquérir de nouvelles compétences ;
  - assumer plus de responsabilités dans leur poste actuel, ou ;
  - Réussir dans d'autres postes de notre organisation lorsqu'ils changent d'emploi.

### **Autre**

LG ELECTRONICS CANADA INC. prendra des mesures pour prévenir et éliminer tout autre obstacle à l'accessibilité identifié par le public, les employés et les clients de LG ELECTRONICS CANADA INC. selon les besoins et les demandes.

### **Conception d'espaces publics**

LG ELECTRONICS CANADA INC. respectera les Normes d'accessibilité pour la conception des espaces publics lors de la construction ou de la modification majeure d'espaces publics. Les espaces publics concernés comprennent :

- Les éléments liés au service comme les comptoirs de service et les zones d'attente.

LG ELECTRONICS CANADA INC. mettra en place les procédures suivantes pour prévenir les interruptions de service dans les parties accessibles de ses espaces publics, conformément au RNAI.

En cas d'interruption de service, nous informerons le public de l'interruption de service et des alternatives disponibles.

## **Partie II : Mesures en cours**

### **Notre déclaration d'engagement**

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'efforce de faire preuve de leadership en matière d'accessibilité en Ontario. Notre objectif est d'assurer l'accessibilité de nos services et de nos installations pour nos employés et les clients que nous servons.

LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de mettre l'accent sur l'accessibilité et d'y apporter des améliorations dans les domaines suivants :

- Service client
- Information et communications/Site web
- Emploi
- Formation sur l'accessibilité

À tout le moins, ces initiatives appuieront la conformité aux Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et l'accessibilité intégrée en vertu de la LAPHO et d'autres domaines.

### **Service client**

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à faire en sorte que les personnes handicapées reçoivent des biens et des services accessibles. Ils recevront des biens et des services avec la même qualité et la même rapidité que tous les autres.

### **Action**

LG ELECTRONICS CANADA INC. poursuivra ses initiatives visant à promouvoir la formation et la sensibilisation, l'intervention en cas d'urgence, les avis d'interruption de service et la rétroaction, comme il est décrit ci-dessous.

LG ELECTRONICS CANADA INC. poursuivra ses initiatives visant à souligner sa conformité continue aux Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et au règlement NAI dans les activités d'éducation et de sensibilisation déposées dans le cadre du rapport de conformité sur l'accessibilité.

### **Formation et développement**

LG ELECTRONICS CANADA INC. offre actuellement un programme de formation en ligne qui répond aux exigences de la Norme pour les services à la clientèle et du Règlement sur les normes intégrées. LG ELECTRONICS CANADA INC. s'efforcera de répondre aux attentes et de les dépasser et de fournir à ses employés la plus haute norme de formation possible.



## **Action**

- LG ELECTRONICS CANADA INC. offre à tous ses employés une formation sur les exigences du RNAI et du Code des droits de la personne en ce qui concerne les personnes handicapées, conformément au RNAI. Le contenu de la formation est disponible sous forme de cours en ligne.
- Les nouveaux employés recevront une formation sur la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle ainsi que sur le RNAI et le Code des droits de la personne en un seul cours.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera d'informer les nouveaux employés des exigences de formation en vertu de la LAPHO par l'intermédiaire de la trousse d'orientation des employés et de leur offrir une formation en ligne dans le cadre de leur processus d'orientation de l'entreprise.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. s'assurera que toute la formation offerte aux employés sera accessible.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera d'exiger des RH qu'elles remplissent, documentent et conservent des dossiers pour toutes les formations obligatoires liées à l'accessibilité. Ces informations seront disponibles pour vérification.

## **Réponse de la gestion des urgences**

### **Action**

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'assurera que tous les renseignements sur les procédures d'urgence, les plans et les renseignements sur la sécurité qui sont mis à la disposition des employés et du public sont également disponibles dans des formats accessibles, sur demande.

## **Avis d'interruption de service**

### **Action**

LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de mettre en œuvre le protocole d'affichage des avis d'interruption de service dans toutes les zones de l'immeuble, au besoin.

## **Rétroaction**

### **Action**

LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de surveiller et de transmettre au gestionnaire approprié tout problème ou toute plainte concernant les services accessibles par courriel ou par courriel, en personne ou par tout autre moyen, aux fins d'examen ou de résolution. Les gestionnaires s'assureront que les employés responsables de l'accessibilité règlent les problèmes à la satisfaction du client et conformément aux principes énoncés dans la LAPHO.

## **Information et communications/Site web**

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à rendre toutes les informations et communications accessibles aux personnes handicapées. L'information que nous fournissons et la façon dont nous la communiquons sont essentielles pour faire de LG ELECTRONICS CANADA INC. un chef de file de l'accessibilité dans l'industrie.

### **Action**

Site Web et contenu Web, LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à :

- Prendra des mesures pour que tous les sites Web et le contenu soient conformes aux WCAG 2.0 niveau AA.
- Continuer de se conformer aux exigences de la section Information et communications du RNAI.
- Examinez l'accessibilité des ressources Web existantes et corrigez-les si nécessaire.
- Veiller à ce que les ressources interactives soient conformes aux normes WCAG 2.0 de niveau AA .
- Examinez régulièrement le contenu de notre site Web pour en vérifier la convivialité et l'accessibilité et apportez les modifications nécessaires à ce moment-là.

### **Formats alternatifs**

#### **Action**

- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de veiller à ce que les employés responsables de l'élaboration et de la maintenance du contenu soient au courant des exigences en matière d'accessibilité et de l'incidence sur le flux de travail.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de travailler à fournir aux personnes handicapées des publications nouvelles et existantes en médias substituts, sur demande.

### **Emploi**

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à adopter des pratiques d'emploi équitables et accessibles qui attirent et retiennent des employés talentueux de toutes capacités. Les personnes handicapées qui sont des employés savent qu'elles peuvent participer pleinement et de manière significative aux services et à l'emploi.

#### **Action**

Chaque année, LG ELECTRONICS CANADA INC. :

- Continuer de communiquer les ressources d'adaptation des emplois disponibles pour les employés handicapés par diverses méthodes.
- Promouvoir auprès des gestionnaires des directives, des politiques et des lignes directrices en matière de ressources humaines pour des pratiques d'emploi inclusives et accessibles.
- Continuer de veiller à ce que les gestionnaires soient conscients de la nécessité de mesures d'adaptation et fournir des renseignements individualisés sur les interventions d'urgence sur le lieu de travail aux employés handicapés.
- Continuer d'offrir des mesures d'adaptation aux employés, sur demande.

### **Autre**

#### **Action**

- LG ELECTRONICS CANADA INC. s'est engagée à se conformer aux normes de la LAPHO et s'est engagée à respecter le plan d'accessibilité pluriannuel.

- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de diffuser et de faciliter la diffusion de messages d'entreprise sur l'accessibilité aux employés, au besoin.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. s'est engagée à mettre en œuvre les obligations actuelles et futures en vertu du RNAI et du Plan d'accessibilité pluriannuel.

### **Partie III : Examen des politiques, des pratiques et des procédures**

À l'appui de notre engagement à améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées, LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera d'examiner les initiatives de l'entreprise, y compris les lois et les politiques, afin de cerner et d'éliminer les obstacles. Cette section met l'accent sur trois domaines :

- LG ELECTRONICS CANADA INC. s'assurera d'avoir des politiques, des pratiques et des procédures en place qui appuient la LAPHO et informeront les employés concernés des exigences connexes.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera d'attribuer, de suivre, de surveiller et de faire rapport sur les plaintes concernant l'accessibilité des services et d'apporter les ajustements nécessaires aux politiques de LG ELECTRONICS CANADA INC.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de mettre à jour les gestionnaires et les personnes-ressources en matière d'accessibilité afin d'assurer une mise en œuvre efficace à tous les niveaux de l'entreprise.